

COMPTE-RENDU DE SEANCE ET RELEVÉ DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME DU SANCY

Séance du 14 décembre 2020

Le **14 décembre 2020 à 17h**, le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire du Sancy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des conférences au Mont-Dore et en visioconférence, sous la Présidence de M. Jean-François CASSIER, Président.

Date de la convocation : **03 décembre 2020**

Nombre de conseillers : En exercice : **29** – Présents : **18** - Pouvoirs : **1** - Votants : **19**

Présents : Jean-François CASSIER, Président, Denis ARTOT, Stéphane CREGUT, Hugues DANJOUX, Brigitte DEVELAY-MICHELIN, Frédéric ECHAVIDRE, Jean-Michel FALGOUX, Lionel GAY, François GORY, Jocelyne MANSANA, Amélie PANCRACIO, Vincent PETEX, Françoise PINAULT, Marine-Alice POIZOT, Christophe POULARD, Amandine RANC, Patrick SEBY, Pierre SIMON.

Excusés : Alain AUDIGIER, Alphonse BELLONTE, Didier CARDENOUX, Joffrey CHALAPHY, Frédéric CHASSARD, Sébastien DUBOURG, Sébastien GOUTTEBEL, Jacques PERRON, Pierre-Jean RASQUIN, Henri VALETTE, Philippe VALLON.

Pouvoirs : Sébastien DUBOURG à Jean-François CASSIER.

Secrétaire de séance : Luc STELLY, Directeur de l'Office de Tourisme du Sancy.

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

ORDRE DU JOUR :

M. le Président annonce l'ordre du jour

1/ Adoption du procès-verbal de la réunion du 14/10/2020

2/ Régie de recettes "Boutique" : Tarifs 2021 (articles + billetterie)

3/ Taxe de séjour : Remboursement

4/ Budget : Décision modificative N° 1

5/ Régie de recettes « espaces publicitaires » :

- Offres de services 2021 sur le site Internet, les guides Sancy Bienvenue et Sancy TV pour les prestataires hors hébergements : geste commercial

- Offres de services pour les prestataires installés hors Massif du Sancy pour 2021 :

6/ Règlement Intérieur : proposition et adoption

7/ Convention d'objectifs avec la Communauté de Communes du Sancy : prolongation

8/ Questions et informations diverses

Adoption du procès-verbal de la réunion du 14/10/2020

M. Le Président soumet à l'approbation du Conseil d'Administration le procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2020 que le Conseil adopte à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2020-12-14-01 - Régie de recettes « boutique » : Nouveaux tarifs et tarifs 2021

M. le Président propose au Conseil d'Administration d'adopter les tarifs des marchandises et prestations proposées dans le document annexé, qui seront vendues par le biais de la régie de recettes « boutique » à compter du 1er janvier 2021.

Après examen et délibéré, le Conseil d'Administration, à **LA MAJORITE (abstention M. ARTOT)**, adopte les tarifs des marchandises et prestations proposées dans le document annexé qui entreront en vigueur à compter du 1er janvier 2021.

DELIBERATION N° 2020-12-14-02 - Remboursement taxe de séjour

M. le Président propose de rembourser la somme de 45.50 € (quarante-cinq euros cinquante centimes) à M. DIXNEUF. Ce remboursement correspond à un trop payé de taxe de séjour.

Après examen et délibéré, le Conseil d'Administration, à **LA MAJORITE (abstention M. ARTOT)**, autorise le remboursement de la somme de 45.50 € (quarante-cinq euros cinquante centimes) à M. DIXNEUF. Ce remboursement s'effectuera par l'émission d'une réduction du titre n° 191/2020.

DELIBERATION N° 2020-12-14-03 - Budget 2020 : Décision modificative n°1/2020

Afin de régulariser un titre émis à l'attention de SNCF Mobilités en 2019 (problème de TVA), M. le Président propose de procéder à un virement de crédit de compte à compte en dépenses de fonctionnement comme suit :

Compte	Désignation Intitulé	Dépenses	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits
22	Dépenses imprévues	-3 600 €	
673	Titres annulés sur exercice antérieur		+3 600 €
TOTAL		-3 600 €	+ 3 600 €

Après examen et délibéré, le Conseil d'Administration, à **LA MAJORITE (abstention M. ARTOT)**, adopte la décision modificative n°1/2020.

DELIBERATION N° 2020-12-14-04 - Régie de recettes « espaces publicitaires » : Offres de services 2021 sur le site Internet, les guides Sancy Bienvenue et Sancy TV pour les prestataires hors hébergements : geste commercial

Vu la délibération n° 2020-10-14-05 portant sur les offres de services 2021 et Compte-tenu de la situation économique actuelle,

M. le Président propose au Conseil d'Administration d'accorder un geste commercial sur ces offres soit :

- **Une remise de 110 € TTC (91.67 € HT) pour les prestataires hors hébergements, partenaires en 2020, qui souhaitent reconduire un partenariat pour 2021 en souscrivant à l'une des offres de services proposées.**
- **Une remise de 55 € TTC (45.83 € HT) pour les prestataires hors hébergements, non partenaires, qui souhaitent conclure un partenariat pour 2021 en souscrivant à l'une des offres de services proposées.**

M. le Président propose les modalités d'attribution suivantes :

La remise de 110 € TTC sera accordée pour chaque prestation pour laquelle le prestataire a effectivement souscrit une offre en 2020 et reconduit au minimum un pack essentiel pour 2021 pour cette même prestation.

En cas de non renouvellement de partenariat en 2021, la remise de 110 € n'est pas remboursable.

Elle n'est pas cumulable sur une autre prestation qui fait déjà l'objet d'une remise.

Elle n'est ni transférable, ni cessible sur une autre prestation.

Après examen et délibéré, le Conseil d'Administration, à **LA MAJORITE (abstention M. ARTOT)**,

- Décide d'accorder :
 - une remise commerciale d'un montant de 110 € TTC (91.67 € HT), déductible d'une souscription à une offre de services 2021, aux prestataires hors hébergements déjà partenaires en 2020.
 - une remise commerciale d'un montant de 55 € TTC (45.83 € HT), déductible d'une souscription à une offre de services 2021, aux prestataires hors hébergements non partenaires de l'OT Sancy.
- Valide les modalités d'attribution exposées ci-dessus.

DELIBERATION N° 2020-12-14-05 - Régie de recettes « espaces publicitaires » : Offres de services pour les prestataires installés hors Massif du Sancy pour 2021

L'Office de tourisme du Sancy souhaite proposer aux prestataires d'activités de sports/loisirs/lieux de visite installés hors du territoire de la Communauté de Communes du Sancy, des offres de services payantes.

M. Le Président soumet à l'approbation du Conseil d'Administration les tarifs, les réductions et les modalités de souscription pour ces offres.

OFFRE DE SERVICES SUR SANCY TV :

SANCY TV – Année 2021		Tarifs par saison	
		Prix HT	Prix TTC (Tva 20%)
Spot 10 secondes	Prestataires installés <u>hors</u> territoire du Massif du Sancy	908.34 €	1 090 €
Spot 20 secondes	Prestataires installés <u>hors</u> territoire du Massif du Sancy	1 724.16 €	2 069 €

MODALITES DE DIFFUSION

- Les spots sont souscrits soit :
 - pour la saison Été 2021 : du 4 avril 2021 au 29 novembre 2021.
 - pour la saison Hiver 2021/2022 : du 30 novembre 2021 au 2 avril 2022
 Soit les 2 saisons. **Dans ce cas une réduction de 20% sera appliquée sur la 2^{ème} saison sous condition d'un achat simultané.**
- Ils sont réservés aux prestataires d'activités de sports/loisirs/lieux de visite.
- La diffusion de documentation en libre-service est offerte aux acquéreurs de spots publicitaires.
- Les spots sont réalisés par l'Office de tourisme d'après les éléments fournis par les annonceurs et mis en ligne après validation des annonceurs
- Les prestataires régleront à la commande leur souscription.
- L'encaissement s'effectuera par le biais de la régie de recettes « Espaces publicitaires ».
- En cas d'arrêt de l'activité ou vente en cours de saison, aucun remboursement ne sera effectué.

DIFFUSION DE LA DOCUMENTATION EN LIBRE-SERVICE DANS LES BUREAUX DE L'OFFICE DE TOURISME

TARIFS PRINTEMPS-ETE-AUTOMNE 2021 (du 4 avril au 29 novembre 2021)	Prix HT	Prix TTC (TVA 20%)
Prestataire public ou privé installé hors Communauté de communes du Massif du Sancy	391.67 €	470 €

TARIFS HIVER 2021/2022 (du 30 novembre 2021 au 2 avril 2022)	Prix HT	Prix TTC (TVA 20%)
Prestataire public ou privé installé hors Communauté de communes du Massif du Sancy	265 €	318 €

MODALITES DE DIFFUSION

Elle est réservée aux activités de sports/loisirs/lieux de visites situées hors communauté de communes du Massif du Sancy.

Elle est offerte si achat d'un spot publicitaire TV Sancy.

Elle concerne uniquement les dépliant. Les affiches ne sont pas acceptées.

La diffusion s'effectuera :

- pour la saison Été 2021 : du 4 avril 2021 au 29 novembre 2021.
- pour la saison hiver 2021/2022 : du 30 novembre 2021 au 2 avril 2022.

dans l'ensemble des bureaux d'accueil ouverts pendant cette période. Elle ne peut être fractionnée ni dans le temps ni dans l'espace.

Ne peuvent être acceptés que des documents présentant exclusivement des activités de sports, loisirs, lieux de visites. Les dépliant fournis pour les présentoirs ne dépasseront pas les formats (hauteur x largeur) 21 x 15 cm ou 21 x 10 cm. Si le dépliant fourni présente plusieurs prestations, chacune des prestations devra s'acquitter d'une diffusion.

Les quantités de dépliant mis à disposition du public et la gestion de la diffusion sont assurées par le personnel des Offices de tourisme, seul habilité à gérer les espaces d'accueil et d'information. La diffusion commencera une fois que le prestataire aura livré la quantité commandée.

Si le prestataire n'a pas fourni de documentation au 15 juin 2021 pour la saison estivale et au 10 décembre 2021 pour la saison hivernale, l'Office de tourisme se réserve le droit d'annuler son emplacement sur les présentoirs pour la saison concernée après en avoir prévenu le prestataire par courrier, sans que la prestation lui soit remboursée.

Les documentations fournies avant la fin du mois M seront diffusées dans les BT dans les 15 premiers jours du mois M + 1 (ex : la doc déposée entre le 01 et le 31/07 à la plate-forme sera diffusée dans les BT entre le 1 et le 15/08).

En cas d'arrêt de l'activité ou vente en cours de saison, aucun remboursement ne sera effectué. En cas de rachat d'une structure, le nouveau propriétaire pourra bénéficier de la diffusion de l'ancien propriétaire à condition que ce dernier en donne son accord par écrit. Dans tous les cas, la diffusion prendra fin au 29 novembre 2021 (pour la saison estivale) et au 2 avril 2022 (pour la saison hivernale).

Le nombre de places étant limité sur les présentoirs, seuls les premiers retours de dossiers complets seront pris en compte dans la limite des places disponibles.

Le prestataire a la charge :

- d'assurer la livraison en un seul point du Massif du Sancy lors de la commande. L'Office de tourisme du Sancy assurera ensuite la répartition à l'ensemble de ses points de diffusion

- de vérifier l'état de stock de dépliants disponibles.

À la fin de la période de diffusion, le prestataire est chargé de venir récupérer les documents en stock. A défaut, dans un délai raisonnable, le personnel de l'Office de tourisme du Sancy se débarrassera des documents s'il n'y a pas de reconduction de la diffusion pour la période suivante.

Après examen et délibéré, le Conseil d'Administration, à **LA MAJORITE (abstention M. ARTOT)**, adopte les tarifs, les réductions et les modalités de souscription exposés ci-dessus, pour les offres de services 2021 proposées aux prestataires installés hors du Massif du Sancy.

DELIBERATION N° 2020-12-14-06 - Règlement intérieur : adoption

M. le Président expose que conformément à l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

M. le Président expose au Conseil d'Administration les principales dispositions contenues dans le projet de règlement qui a été préalablement transmis à chaque membre du Conseil d'Administration.

Après examen et délibéré, le Conseil d'Administration, à **LA MAJORITE (abstention M. ARTOT)**, adopte le règlement intérieur annexé à la présente.

Convention d'objectifs avec la Communauté de Communes du Sancy : prolongation

M. le Président informe l'assemblée que la convention d'objectifs triennale avec la Communauté de Communes du Sancy, qui arrivait à échéance le 31/12/2020, va être prolongée d'une année.

Questions et informations diverses

Consultation Site Internet

Neuf offres ont été reçues. Après examen des dossiers, nous en sommes à la phase 2 avec audition par le jury (composé des membres du bureau du Conseil d'Administration et des techniciens de l'Office de Tourisme) des meilleures candidatures.

Début des travaux : janvier 2021 – Mise en ligne du nouveau site prévue le 1er septembre 2021 à 17h.

Création de postes en alternance dans le cadre de l'Aide sur l'Emploi des Jeunes

Lors de la réunion du 11/08, le Conseil d'Administration a autorisé l'ouverture de :

- 2 postes en CDD pour le recrutement de jeune(s) en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Ces deux postes sont pourvus par :

- Une jeune fille qui prépare un titre professionnel chargée d'accueil touristique et de loisirs. De septembre 2020 à avril 2021
- Et un jeune homme qui prépare un BTS en communication en alternance de janvier 2021 à juin 2022.

Organisation pour les vacances de Noël

Le Directeur informe le Conseil d'Administration que les bureaux de tourisme seront ouverts au public à compter du 18/12.

Actuellement nous enregistrons une forte augmentation du nombre d'appels téléphoniques (x 10) et des connexions à notre site Internet.

Capitale Européenne de la Culture 2028

Dans le cadre de sa candidature, la Ville de Clermont a sélectionné Horizons parmi les prestations culturelles associées.

Communication sur les 24 balades thématiques (Sancy Tour)

En réponse à M. GAY, le Directeur expose les actions mises en place pour communiquer sur les 24 balades thématiques mises en place par la Communauté de Communes du Sancy :

- Un jeu-concours diffusé durant les vacances de Noël
- Intégration dans les pages du Sancy Bienvenue Hiver
- Posts sur les réseaux sociaux
- Article dans la dernière newsletter grand public

Hébergements accessibles PMR

M. PANCRACIO souhaiterait plus de visibilité pour les hébergements accessibles PMR sur le site Internet car pour l'instant l'Office de Tourisme communique sur Tourisme et Handicap.

Le Directeur propose de créer un critère « PMR » pour permettre la sélection de ce type d'hébergement lors d'une recherche sur le site.

Commissions de sécurité

M. GAY, souhaite que soient repérés les hébergements qui doivent faire (ou ont fait l'objet) d'une visite d'une commission de sécurité et qui devront faire des travaux de mises aux normes. La Communauté de Communes interviendra alors auprès des instances, pour ceux qui le souhaiteraient, afin d'obtenir des délais pour la réalisation de ces travaux.

Candidature Petites Villes de Demain + Atelier des Territoires

Portée par la Communauté de Communes et les villes du Mont-Dore, de la Bourboule et de Besse, la candidature au dispositif « Petites Villes de Demain » a été retenue. M.GAY précise que cela va permettre l'octroi de moyens financiers supplémentaires à ces communes pour réaliser des projets.

Concernant l'Atelier des Territoire l'ensemble de la Communauté de Communes est concernée, il s'agit d'une aide de l'Etat à l'ingénierie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Compte-rendu affiché le 22.12.2020

Marchandises taxées 5,5 %		Prix de vente TTC	Prix de vente HT
Carte IGN 2432 ET Sancy	Tarif 2020	13.20 €	12.51 €
Carte IGN Top 75 Chaîne des puys Massif du Sancy		9.31 €	8.82 €
Carte IGN 2534, Monts du Cézallier PNR Volcans d'Auvergne	Tarif 2020	13.20 €	12.51 €
Carte Massif du Sancy Chamina Ed' 2015		9.50 €	9.00 €
Livret "Les mystères de Besse"		2.60 €	2.46 €
Topoguide Escalade Puy de Dôme		22.00 €	20.85 €
Topoguide Escalade Massif du Sancy		14.00 €	13.27 €
Guide Chamina 22 balades exceptionnelles		10.00 €	9.48 €
Guide Chamina 30 lacs d'Auvergne		12.50 €	11.85 €
Carte touristique massif du Sancy 2018		1.00 €	0.95 €
Carte touristique massif du Sancy 2018	Tarif prestataires	0.40 €	0.38 €
Topoguide Volcans et lacs d'Auvergne		16.41 €	15.55 €
Topoguide Volcans d'Auvergne		8.00 €	7.58 €
Marchandises taxées 10 %		Prix de vente TTC	Prix de vente HT
Carte main libre		2.00 €	1.82 €
Marchandises taxées 20 %		Prix de vente TTC	Prix de vente HT
Affiche Mont-Dore		4.00 €	3.33 €
Badges Tibou		4.00 €	3.33 €
Badges Tibou	Prix promo	3.50 €	2.92 €
Buff tour de cou 2019		4.00 €	3.33 €
Buff tour de cou 2019	Prix promo	3.00 €	2.50 €
Bonnets enfants		6.50 €	5.42 €
Bonnets enfants / Promo	Prix promo	5.00 €	4.17 €
Essuie Lunettes		1.50 €	1.25 €
Lingette microfibre 2021		1.50 €	1.25 €
HORIZONS Catalogue		4.00 €	3.33 €
HORIZONS Pack catalogues		15.00 €	12.50 €
Enveloppe Lettre suivie 20 gr (2019)		1.48 €	1.23 €
Gobelet		2.00 €	1.67 €
Marque-page		1.00 €	0.83 €
Marque-page	Prix promo	0.50 €	0.42 €
Monnaie de Paris		2.00 €	1.67 €
Orientation - Boussole		15.00 €	12.50 €
Petite carte rando	Prix public	2.50 €	2.08 €
Petite carte rando	Prix revendeurs	1.50 €	1.25 €
Sac à dos gris/bleu/bleu marine rose 2019		13.00 €	10.83 €
Sac à dos gris/bleu/bleu marine rose 2019	Prix promo	12.00 €	10.00 €
Totebag en jute		19.50 €	16.25 €
Totebag en jute	Prix du mois	18.50 €	15.42 €
Totebag en jute	Prix promo	17.50 €	14.58 €

Marchandises taxées 20 %		Prix de vente TTC	Prix de vente HT
Magnets		2.00 €	1.67 €
Mugs		10.00 €	8.33 €
Mugs	Prix promo	7.50 €	6.25 €
Mug en fibre de blé		6.50 €	5.42 €
Mug en fibre de blé	Prix promo	5.50 €	4.58 €
Lot 2 mugs en fibre de blé		12.00 €	10.00 €
Gourdes		9.00 €	7.50 €
Gourdes	Prix promo	6.50 €	5.42 €
Porte-clés		3.00 €	2.50 €
Stylo Sancy V1		1.50 €	1.25 €
Stylo Sancy V1	Prix promo	1.00 €	0.83 €
Casquette enfant 2017		5.00 €	4.17 €
Casquette adulte 2017		8.00 €	6.67 €
Casquette adulte 2019		8.00 €	6.67 €
Casquette adulte 2019	Tarif promo	7.00 €	5.83 €
Sac Tibou 2018		3.50 €	2.92 €
Sac Tibou 2018	Prix promo	2.50 €	2.08 €
Tee-shirt enfant 2017		10.00 €	8.33 €
Tee-shirt enfant 2017	Prix promo	7.00 €	5.83 €
Tee-shirt adulte 2017		12.00 €	10.00 €
Tee-shirt adulte 2017	prix promo	9.00 €	7.50 €
Tee-shirt femme gris, bleu	Prix promo	6.50 €	5.42 €
Tee-shirt homme beige	Prix promo	6.50 €	5.42 €
Tee-shirt homme vert		10.00 €	8.33 €
Tee-shirt homme vert	Prix promo	7.00 €	5.83 €
Tee-shirt Femme bleu et gris 2013		8.00 €	6.67 €
Marchandises exonérées		Prix de vente	
Frise 350 milliards d'années		2.00 €	
Guide découverte petit patrimoine Besse		3.00 €	
Guide Secrets du patrimoine thermal de St nectaire		5.00 €	
Livre des 50 ans de Super-Besse		10.00 €	
Livre le Jardin Clos du Rempart		7.00 €	
Livre de Besse dans la mémoire d'un poilu 1914-1918		5.00 €	
Timbre postal vert 2020		0.97 €	
Timbre postal prioritaire 2020		1.16 €	
Prestations de services 20 %		Prix de vente TTC	Prix de vente HT
Copie couleur A3		0.85 €	0.71 €
Copie couleur A4		0.50 €	0.42 €
Copie N&B A3		0.30 €	0.25 €
Copie N&B A4		0.10 €	0.08 €
Fax		0.60 €	0.50 €
Courrier suivi 250 gr (2021) - Boutique en ligne		5.74 €	4.78 €
Courrier suivi 500 gr (2021) - Boutique en ligne		8.06 €	6.72 €
Courrier suivi 3kgs (2021) - Boutique en ligne		10.39 €	8.66 €

Prestations Exonérées (billetterie)					
Prix de vente					
1.00 €	7.25 €	14.00 €	26.60 €	40.50 €	83.60 €
1.15 €	7.30 €	14.10 €	27.00 €	40.80 €	85.00 €
1.50 €	7.40 €	14.40 €	27.15 €	41.00 €	85.50 €
2.00 €	7.50 €	14.50 €	27.50 €	41.50 €	87.20 €
2.10 €	7.55 €	14.60 €	28.00 €	42.00 €	89.00 €
2.50 €	7.80 €	14.80 €	28.50 €	42.50 €	89.30 €
2.80 €	8.00 €	15.00 €	28.60 €	43.00 €	90.00 €
3.00 €	8.20 €	15.50 €	29.00 €	43.50 €	91.10 €
3.10 €	8.30 €	15.60 €	29.30 €	44.00 €	93.00 €
3.50 €	8.50 €	16.00 €	29.50 €	44.50 €	95.00 €
3.70 €	8.60 €	16.50 €	29.95 €	45.00 €	99.00 €
3.80 €	8.70 €	16.80 €	30.00 €	45.50 €	105.00 €
4.00 €	8.80 €	17.00 €	30.50 €	46.00 €	113.00 €
4.09 €	9.00 €	17.30 €	30.60 €	46.50 €	116.00 €
4.10 €	9.20 €	17.50 €	30.70 €	47.00 €	116.50 €
4.20 €	9.40 €	17.60 €	31.00 €	47.50 €	117.00 €
4.30 €	9.50 €	17.80 €	31.10 €	48.00 €	117.50 €
4.40 €	9.60 €	18.00 €	31.30 €	48.50 €	118.00 €
4.60 €	9.80 €	18.10 €	31.50 €	49.00 €	118.80 €
4.50 €	10.00 €	18.30 €	31.90 €	49.50 €	120.00 €
4.90 €	10.20 €	18.50 €	31.95 €	50.00 €	121.00 €
5.00 €	10.40 €	19.00 €	32.00 €	51.00 €	123.40 €
5.10 €	10.50 €	19.20 €	32.50 €	52.00 €	130.00 €
5.20 €	10.60 €	19.50 €	32.60 €	53.00 €	139.00 €
5.30 €	10.70 €	19.60 €	33.00 €	54.00 €	146.00 €
5.50 €	10.80 €	20.00 €	33.50 €	54.30 €	149.00 €
5.60 €	11.00 €	20.40 €	34.00 €	55.00 €	160.00 €
5.70 €	11.20 €	20.50 €	34.20 €	55.40 €	175.00 €
5.80 €	11.30 €	20.80 €	34.50 €	56.00 €	180.00 €
5.90 €	11.50 €	21.00 €	34.80 €	57.00 €	193.00 €
6.00 €	11.70 €	21.50 €	35.00 €	58.00 €	195.00 €
6.20 €	11.80 €	21.90 €	35.50 €	58.50 €	340.00 €
6.30 €	12.00 €	22.00 €	35.70 €	59.00 €	370.00 €
6.40 €	12.10 €	22.50 €	36.00 €	59.70 €	
6.50 €	12.50 €	23.00 €	36.50 €	65.00 €	
6.60 €	12.70 €	23.50 €	37.00 €	69.00 €	
6.70 €	12.80 €	24.00 €	37.50 €	70.00 €	
6.80 €	13.00 €	24.50 €	38.00 €	71.00 €	
7.00 €	13.10 €	25.00 €	38.50 €	72.00 €	
7.20 €	13.40 €	25.20 €	38.80 €	74.00 €	
	13.20 €	25.50 €	39.00 €	75.00 €	
	13.50 €	26.00 €	39.50 €	78.00 €	
	13.60 €	26.10 €	40.00 €	82.00 €	
	13.80 €	26.50 €	40.30 €		